

L'ONISEP

L'Onisep (Office national d'information sur les enseignements et les professions) est un opérateur de l'État qui relève du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Éditeur public, l'Onisep **produit et diffuse toute l'information sur les formations et les métiers**. Il propose aussi des services aux élèves, aux parents et aux équipes éducatives.

[Le site](#)

[Mon orientation en ligne](#)

STUDYRAMA & L'ETUDIANT

Studyrama est un site spécialisé dans la formation et l'orientation des étudiants, l'emploi et les jobs étudiants, le logement étudiant et la vie étudiante. L'Etudiant est un site spécialisé dans l'orientation, la formation et la réussite des études : salons étudiants, fiches métiers, annuaires d'établissements, etc...

[Studyrama](#)

[L'étudiant](#)

CAMPUS FRANCE

Campus France est un organisme public créé dans le but de **promouvoir à l'étranger** le système d'enseignement supérieur et de formation professionnelle français.

[Le site](#)

[La brochure](#)

PORTAIL ETUDIANT

Le Portail étudiant, portail numérique des démarches et services de la vie étudiante, déroule l'actualité de la vie étudiante, l'information sur les aides financières, le logement, la restauration, la santé, l'accueil des étudiants en situation de handicap, l'emploi, la mobilité, etc.

[Le site](#)

[Les services](#)

LES MOOC

France université numérique (FUN) est, à l'origine, un projet visant à promouvoir l'utilisation des cours en ligne ouverts et massifs (désigné en anglais par MOOC, massive open online course).

[Tous les MOOC](#)

[Les MOOC orientation](#)

DOUBLES DIPLOMES

Les doubles diplômes sont des **cursus binationaux** élaborés entre des établissements d'enseignement supérieur de **deux pays différents**. Le programme d'études, les périodes de mobilité et les modalités d'obtention du diplôme sont définis par une **convention**. Ces cursus peuvent être de premier niveau (licence) ou de second niveau (master) et impliquent l'obtention de deux diplômes délivrés par chaque université et **reconnus juridiquement** dans les deux pays.

[La page de l'institut français qui en parle](#)

[La carte interactive](#)